

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *L'Implicite*, Paris, A. Colin, 1986, 404 pp.

L'ouvrage de C. Kerbrat-Orecchioni prolonge une série réservée à la sémantique de l'énonciation (commencée par (1977) *De la sémantique lexicale à la sémantique de l'énonciation* et poursuivie dans (1980) *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*). Se réclamant d'inspiration essentiellement ducrotienne, elle ne s'en tient pas au niveau lexical ni, d'autant plus, à celui de la phrase: elle situe sa recherche sur un terrain aussi vague et dangereux qu'est l'implicite. Les analyses sont centrées autour des questions clés: Qu'est-ce que l'implicite? L'implicite, pour quoi faire? Comment sont décodés les contenus implicites?, auxquelles cette étude apporte des réponses bien probantes.

Il semblerait juste d'opposer au départ l'implicite à l'explicite pour décider de son statut dans le discours, ce que se propose la première partie (la deuxième concernant la réception des contenus implicites dans le décodage). Cette visée tend à mieux saisir les supports linguistiques, ancrés directement (faits lexicaux, syntaxiques et prosodiques) ou indirectement (partie du message venant s'ajouter aux contenus surordonnés de l'énoncé). Encore que le corpus soit principalement constitué d'exemples écrits, c'est bel et bien l'interaction verbale qui fait l'objet de l'ouvrage présenté ci-dessous. Autrement, il serait difficile de se placer en même temps du côté de l'encodage et de celui du décodage.

Partant de l'opinion que „les contenus implicites (présupposés ou sous-entendus) ont en commun la propriété de ne pas constituer en principe [...] le véritable objet du dire, tandis que les contenus explicites correspondent, en principe toujours, à l'objet essentiel du message à transmettre, étant dotés de «la plus grande pertinence communicative»” (pp. 21-22), l'auteur passe en revue différents types de l'implicite. L'opposition binaire (contenu marqué/contenu non marqué à certains niveaux choisis) qu'elle propose (p. 20 et passim) peut sembler très puissante, puisque cela permet d'englober en même temps les présupposés, les sous-entendus vs. les posés – sur lesquels se greffe l'inférence (toute proposition implicite se laissant extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral) – et les tropes vs. les contenus primitifs (dénotés).

Sa définition du présupposé est plus riche que celle d'O. DUCROT (cf. (1972) *Dire et ne pas dire* et (1977) Postface de P. HENRY: *Le mauvais outil*) jusqu'à entendre par là „toute information qui, sans être ouvertement posée (i. e. sans constituer en principe le véritable objet du message) est cependant automatiquement entraînée par la formulation de l'énoncé, dans lequel elle se trouve intrinsèquement inscrite” (p. 25). Écartant le test de négation comme trop puissant, C. Kerbrat-Orecchioni en distingue quelques types (lexicaux, à support syntaxique, et pragmatiques qui sont liés aux conditions de félicité (ou de satisfaction – *felicity conditions* de J. SEARLE) d'un acte illocutoire dérivé ou indirect. Cependant ce sont les s. e., des sous-dires implicites (p. 22), qui s'avèrent plus intéressants dans l'enchaînement textuel et dans le mécanisme interprétatif de l'énoncé. Si les premiers peuvent se trouver suspendus par l'action du cotexte (environnement verbal, fait s'ajoutant à celui qui vient d'être mentionné), les derniers demandent à être confirmés par le cotexte ou le contexte (circonstance de l'énonciation pour l'auteur). Un tel classement (qu'il s'agisse des ppés ou des s.e.) permet de mieux localiser l'insinuation (pp. 43-46), sous-entendu malveillant qui vise à disqualifier l'allocutaire ou une tierce, qui recouvre toute une zone du s.e. et une partie du ppé. Le même peut se dire de l'allusion, un autre s.e. à contenu grivois ou un énoncé se référant implicitement à un (des) fait(s) connu(s) du protagoniste (pp. 46-48).

En graduant le contenu énoncé sur l'échelle d'implication suivant ses marques d'actualisation dans le discours, l'auteur fait le départ entre la tautologie et la contradiction énoncives. Cette dernière, mettant en jeu un posé et un présupposé ou un posé et un sous-entendu, sera forte ou faible, comme dans l'exemple de la page 52:

. *Pierre a cessé de fumer hier, mais il a recommencé aujourd'hui.*

(où je ne verrais personnellement aucune contradiction, aussi appropriée que puisse sembler ma compétence encyclopédique en la matière).

En examinant les valeurs illocutoires (§ 2.4., pp. 56-91), cas particuliers de l'implicite, le même critère du classement se retrouve que pour les présupposés et les posés: on aura les v.i. primitives ou les v.i. dérivées selon qu'elles sont directement perceptibles ou non dans l'énoncé (en d'autres termes encore, selon qu'elles ont leurs marqueurs de dérivation illocutoire ou non). Ayant pris pour base de l'analyse des tropes, l'évincement du contenu primitif par le dérivé (ou bien, le renversement hiérarchique du niveau sémantique du sens respectif: contenu littéral vs. contenu non littéral, contenu dénoté vs. contenu connoté, contenu explicite vs. contenu implicite), C. Kerbrat-Orecchioni élargit la classe des tropes sur les tropes illocutoires, implicatifs, fictionnels et communicationnels dans le chapitre II. Tous ces tropes pouvant à leur tour être „lexicalisés”, autrement dit conventionnels ou non marqués, c'est-à-dire des tropes „d'invention”, lesquels ne s'actualisent que dans l'interaction verbale. Optique qui choquerait à coup sûr les partisans de la théorie standard (classique) du trope, devenue ici une théorie standard étendue à cause de la grande finesse qui permet d'y faire entrer bien des emplois „tropiques”.

Si, comme on vient de le voir, tout trope est une déviance, se caractérisant par un mécanisme de substitution, le niveau d'une telle déviance ou substitution déterminera la nature même du trope. D'où le trope présuppositionnel, un cas du trope implicatif, car l'enchaînement discursif a opéré sur le présupposé. Analogiquement, il est possible de faire intervenir le sous-entendu, à condition toutefois que l'allocutaire accepte le jeu en croyant que c'est bien le ppé ou le s.e. qui lui est communiqué dans le message. C'est là un stratagème largement exploité dans les discours polémique, publicitaire et politique. En effet ce type de trope échoue dès que l'allocutaire fait semblant d'ignorer le véritable contenu de l'énoncé, mais à la longue... Dans la lecture du trope il peut recourir aux indices (cotextuels, paratextuels) ou, en leur absence, à sa compétence encyclopédique (pp. 147-151), constatant la transgression d'une telle ou autre loi de discours.

La deuxième partie de l'ouvrage, faisant état de la genèse et du décodage des contenus implicites, aborde de plus près l'interaction verbale. Le chapitre IV semble à ce propos particulièrement intéressant par ce qu'il met en cause le mot passe-partout „compétence” qui s'est fixé pour longtemps dans la linguistique. Bien que ce soit déjà fait par le fonctionnalisme (de biais, semble-t-il) dans F. FRANÇOIS (1977) *Le fonctionnalisme en syntaxe*, „Langue française”, 35 (§ 3, pp. 22-24), maintenant ce terme reçoit un traitement plus systématique. Le récepteur du message – au même titre que le locuteur – n'en reste pas toujours à sa compétence linguistique (prise en charge des signifiants en vue de leur assigner les signifiés respectifs), mais recourt encore à sa compétence encyclopédique, qui diffère d'un sujet parlant à l'autre. Bien que s'étant servie de la définition „compétence culturelle et idéologique” dans son *Enonciation*, C. Kerbrat-Orecchioni a opté cette fois pour l'adjectif „encyclopédique”, comme plus fixé ces dernières années dans l'usage.

A cette dernière s'ajoute la compétence logique, très importante pour l'encodage parce que le locuteur doit faire en sorte que l'inférence indésirable n'apparaisse pas dans l'énoncé (cf. pp.

188-189) pour prévenir ainsi toute interprétation abusive de la part de son partenaire discursif. Puisque la logique formelle ne s'applique pas pour autant à la langue naturelle, ce sont des opérations plus spécifiques de la logique naturelle qui font intervenir les inférences extraites par l'allocutaire. C'est pourquoi la compétence logique apparaît non négligeable à l'encodage et au décodage en sanctionnant la succession linéaire du texte, et en reconstituant l'enchaînement de l'implicite (réactivé grâce à la compétence encyclopédique). Plus particulièrement, on y retrouve les inférences des relations d'association ou de dissociation, décisives de l'isotopie du discours, ainsi que le principe *post hoc, ergo propter hoc* (connu dans la philosophie du langage comme inférence invitée – *invited inference*) qui permet d'établir le rapport cause/conséquence à partir de la succession de deux événements. Ce principe, de même que le glissement de la condition suffisante à la condition nécessaire, reçoivent le statut de *contenu implicite* (pp. 177-181), dont le décryptage exploite la loi d'exhaustivité ducrotienne (fournissez autant d'information qu'il est requis). A cela s'ajoutent les inférences praxéologiques, c'est-à-dire les informations liées à la „logique des actions” qui peut impliquer l'accomplissement d'autres actions corrélées. De tels contenus implicites seront d'habitude des présupposés ou des sous-entendus qui s'accompagnent du contenu littéral de l'énoncé.

Enfin vient la compétence rhétorico-pragmatique, la plus largement discutée (§ 4. 4., pp. 194-255), appelée „rhétorique” en référence au „composant rhétorique” de DUCROT 1972 et aux mécanismes énonciatifs (pragmatiques) de GRICE et de SEARLE. Ces derniers renouent avec les principes de coopération conversationnelle de GRICE et les lois de discours de DUCROT 1972 et 1979 („Langue française”, N. 42). La loi de pertinence (maxime de relation – *Maxim of Relation*), permettant aux interactants de tirer certaines conséquences pratiques immédiates du message transmis, semble rester dominante par rapport aux autres lois de discours (lois d'informativité, d'exhaustivité ou de sincérité). Même si ces lois, restant à la base de toute interaction verbale, semblent propres à entrer en conflit l'une avec l'autre, certaines règles de convenance peuvent encore les entraver dans le discours afin de ne pas porter atteinte à la face positive/négative du locuteur ou de l'allocutaire. Ainsi se retrouve la théorie des „faces” de ROULET (*Face Threatening Acts*, de GOFFMAN (1975) *Les rites de l'interaction* et BROWN, LEVINSON (1978) *Universals in language usage: Politeness phenomena*). Si la liste de ces lois est élargie avec le progrès de la pragmatique linguistique, on est confronté à un risque de voir naître une linguistique hypertrophiée dans une mesure encyclopédique, raison pour laquelle l'auteur s'oppose à ce que l'on en ajoute encore (p. 252). Quel que soit leur statut dans la linguistique, leur part devient indéniable dans le décodage des contenus implicites. Les interactants, qui obéissent normalement à ces lois, sont censés les transgresser chaque fois que la stratégie des „faces” le leur demande. L'échange verbal fonctionnant de fait, les différences de culture ne sauraient trop entamer leur validité, car „pour la plupart ces violations ne sont qu'apparentes, se résorbant par une inférence permettant de faire rentrer l'énoncé problématique dans l'ordre de discours” (p. 269).

Il peut se faire aussi qu'en l'absence de conflit entre les différentes règles de discours et les menaces potentielles pour la face de l'allocutaire, l'implicite serve à manipuler l'information. Et cela, parce qu'il est loisible de feindre de ne pas vouloir dire ce que laissent entendre les présupposés ou les sous-entendus: la fausseté du contenu implicite risque moins de commettre un délit de „mauvaise foi”, même si le contenu ainsi véhiculé ne se trouve pas confirmé en réalité. On pourrait dire que c'est là un stratagème bien commode, et qui permet de décharger toute la responsabilité de la „mauvaise foi” sur le récepteur. Rien d'étonnant à ce que la langue des

médias soit devenue le terrain favori de ce jeu avec l'implicite et que, finalement, ceux qui demandent des précisions risquent de s'exposer malgré eux au déboire embarrassant.

Le dernier chapitre fait part du travail interprétatif du décodage à l'aide des quatre compétences précédemment discutées. Toutefois l'auteur refuse à juste titre d'en construire un „modèle global” vu la complexité des facteurs responsables de l'interaction verbale. N'empêche que l'ouvrage se propose de répondre à la question si souvent débattue: „Qu'est-ce que, finalement, le sens d'un énoncé?” A ce propos, C. Kerbrat-Orecchioni rejette deux attitudes extrêmes: un énoncé n'a pas de sens, mais en acquiert un dans l'énonciation et l'autre, postulant un récepteur idéal (lequel, bien naturellement, n'existe pas) et déclarant que le sens d'un énoncé est tel qu'il est perçu par le récepteur. Se situant en quelque sorte aux plans de l'encodage et du décodage, elle en vient à constater que le sens d'un énoncé, c'est en même temps ce que l'allocutaire se croit communiqué par le locuteur et ce qu'il extrait de l'énoncé grâce à ses compétences mises en jeu à cette occasion, „car seules sont admises comme sérieuses les unités que l'on peut supposer valables ou acceptables par L [locuteur]” (p. 321).

La richesse des emplois passés en revue, la pénétration avec laquelle ils sont interprétés grâce à l'étendue compétence encyclopédique de l'auteur, la finesse de la théorie proposée et poursuivie tout au long de l'ouvrage, tout cela constitue une contribution valable à la syntaxe textuelle, au même titre qu'à la sémantique et à la pragmatique qui ne sauraient se passer de l'implicite. Le mérite de l'étude présentée ici, c'est aussi (et surtout) d'avoir su rendre compte de nombreux facteurs intervenant dans l'interaction verbale, de ne pas avoir généralisé à tout prix les observations – bien que cela eût pu rendre la description plus dynamique encore – et de décrire la réalité telle qu'elle se laisse percevoir dans l'échange verbal à différents niveaux. Si certains problèmes de l'énonciation n'ont pas été entièrement résolus, c'est que rien n'exclut la possibilité de les traiter autrement (interdépendance des maximes conversationnelles, les tropes). L'ouvrage aurait peut-être gagné en lisibilité si l'éditeur eût décidé de l'organiser un peu autrement, mais ce n'est là qu'un détail insignifiant, remarqué par un de ces lecteurs qui ont l'habitude de tout lire en même temps (les notes, les remarques, et les remarques aux remarques).

*Eugeniusz Hejno*

Witold MAŃCZAK, *Phonétique et morphologie historiques du français*, wyd. V, Warszawa 1985, PWN, ss. 142.

Już ponad ćwierć wieku temu ukazało się pierwsze wydanie gramatyki historycznej języka francuskiego W. Mańczaka, która doczekała się recenzji w licznych krajach. Zainteresowanie lingwistów budziło przede wszystkim nowatorskie potraktowanie rozwoju fonetyki, a w większym jeszcze stopniu morfologii języka francuskiego, polegające na wyjaśnieniu większości